



HAL
open science

L'ambivalence de la référence physiocratique chez Walras

Christophe Salvat

► **To cite this version:**

Christophe Salvat. L'ambivalence de la référence physiocratique chez Walras. Baranzini R., Diemer A., Mouchot C. Études walrassiennes, L'Harmattan, pp.29-50, 2004. halshs-00218265

HAL Id: halshs-00218265

<https://shs.hal.science/halshs-00218265>

Submitted on 25 Jan 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ambivalence de la référence physiocratique chez Walras

Salvat Christophe

CNRS, Greqam

Introduction

L'enracinement dans la tradition économique française est, selon certains commentateurs¹, l'un des traits caractéristiques de la pensée économique de Léon Walras. Ainsi pour Joseph Schumpeter, « derrière l'influence de Say, on devine celle de toute la tradition française _ Condillac, Turgot, Quesnay, Boisguilbert _ quelle que soit l'importance des emprunts qu'il ait eu conscience de leur faire. » (Schumpeter 1983, III, p.111). Il a d'ailleurs reconnu qu'il devait « à [son] père, Auguste Walras, les principes fondamentaux de [sa] doctrine économique et à Augustin Cournot celui de l'emploi du calcul des fonctions pour l'exposition de cette doctrine. » (Walras 1988, p.5)². Mais, c'est tout d'abord de Jean-Baptiste Say qu'il s'inspire, en particulier sur les concepts d'équilibre (Van Daal & Jolink 1993, p.10), d'entrepreneur (Jaffé 1983, p.351), ou de production (Rebeyrol 1999, p.38; Steiner 1998, pp.207-210). Est-il pertinent, en revanche, d'aller au-delà, et d'établir des influences entre l'économiste marginaliste et les philosophes du XVIII^e siècle ? Quelques études ont été menées dans cette direction, mais elles concernent principalement Isnard, dont la formalisation de l'échange reste exceptionnelle au XVIII^e siècle (Jaffé 1969; Klotz 1994). Quelques parallèles ont, par ailleurs, été esquissés entre Walras et Turgot ou entre Walras et Condillac (Rebeyrol 1999, pp.81-83; Ingrao&Israel 1990, p.95; Jaffé 1983, pp.298-99). Mais aucune filiation n'a pu être établie, et sans doute ne peut l'être de manière probante.

Pourtant, Léon Walras s'est lui-même réclamé de François Quesnay qu'il considère comme le véritable fondateur de l'économie politique. Il y fait maintes fois référence dans ses écrits. Quesnay semble l'avoir précédé sur le principe de la concurrence, sur l'impôt foncier, sur l'économie mathématique, sur le marché permanent etc. L'école physiocratique, dans laquelle il inclut Turgot, serait pour lui la seule véritable école économique française, la seule à avoir eu 'une économie politique pure originale'. Certes, François Quesnay fut l'un des plus grands économistes français, et il mérite certainement ces éloges. Mais deux faits nous interrogent. Tout d'abord, l'admiration que l'on porte aujourd'hui à Quesnay n'était absolument pas partagée par les économistes français de l'époque, plus dévoués à Say. Walras se singularise donc totalement en adoptant le physiocrate pour référence. A-t-il compris l'importance théorique de cet auteur avant les autres ? Certainement, mais ses sources étaient parcellaires, et souvent de seconde main. C'est, en effet, plus aux écrits des physiocrates qu'il se réfère qu'à ceux de Quesnay spécifiquement. Il semble donc qu'il ait voulu s'inscrire dans une tradition économique étrangère à celle des libéraux français contemporains héritée de Smith et de Say. Ceci nous amène donc à nous interroger sur le statut de la référence physiocratique chez Walras.

¹ Joseph Schumpeter, mais également William Jaffé: « What remains, however, "in some degree his own, is the "architectonic" plan Walras drew up to give unified structure and form to the preexisting intuitions and scattered components located in the storehouses of the Physiocrats, the great classical writers, and their more perspicacious predecessors and critics » (Jaffé 1983, p.78) ou encore Jean-Pierre Potier et Pierre Dockès: "Le premier et principal maître de Léon Walras fut, ainsi qu'il le reconnut maintes fois, son père. Celui-ci lui transmet tout un héritage, philosophique et scientifique, issu d'influences multiples. La tradition principale est celle des philosophes encyclopédistes, de Turgot, des Physiocrates et de Condorcet et, à la suite de celui-ci, des Idéologues, particulièrement de Destutt de Tracy." (Dockès et Potier 2001, p.22).

² Voir à ce propos, R. Cirillo (1981), *The influence of Auguste Walras on Léon Walras*, "American Journal of Economics and Sociology", 40 (3), July, pp.309-316.

l'économiste lui-même³,

I. L'attrait inhabituel de Walras pour Quesnay

1. La réception de Quesnay vers 1850

L'intérêt que porte Léon Walras à Quesnay, et tout particulièrement à son *Tableau économique*, est assez remarquable pour l'époque. François Quesnay n'a pas très bonne presse auprès des économistes depuis Adam Smith et Jean-Baptiste Say. Quelques auteurs dits néo-physiocrates (outre Dupont de Nemours, citons Garnier, Peuchet et Schmalz) vont tenter de pérenniser la philosophie économique de Quesnay, souvent au prix de lourdes concessions (Démier 1995). Leur place dans le débat politique (le statut de la propriété foncière) et économique (les traités de libre-échange de 1786 et 1814) fut relativement importante jusqu'aux années 1820, marquées sur le plan politique par la montée en puissance du protectionnisme (Démier 1995, pp.241-47) et sur le plan économique par la publication des *Principes* de Ricardo (Steiner 1995, p.224). Mais rares sont ceux qui se revendiquent encore de la pensée physiocratique après 1820. Les commentaires des économistes français sont même assez violents. Jérôme-Adolphe Blanqui, dans son *Histoire de l'économie politique* (1845), établit même un parallèle pour le moins surprenant entre Saint-Simon et Quesnay, et refuse à l'œuvre de ce dernier tout caractère scientifique: « Quesnay n'a pas laissé une seule idée réellement praticable; mais il a ouvert le champ des expériences économiques. Ses écrits, peu nombreux et tous empreints d'un néologisme sentencieux qui rappelle assez bien le style des écoles récentes saint-simonienne et fouriériste, sont à l'économie ce que l'alchimie est à la chimie. Quesnay cherchait modestement la pierre philosophale; nos sectaires modernes déclarent sincèrement qu'ils l'ont trouvée. » (Blanqui 1845, II, p.406).

La publication des principaux textes physiocratiques alors disponibles par Eugène Daire en 1846 va permettre de diffuser plus largement les écrits de Quesnay. Cette édition servira de référence pendant toute la seconde moitié du dix-neuvième siècle, notamment à Walras et à Marx. Malheureusement, elle présente le mouvement physiocrate comme un ensemble théorique homogène dans lequel les arguments de Quesnay, Baudeau ou Turgot sont aisément substituables. C'est, d'ailleurs, le plus souvent à Baudeau que Daire se réfère pour commenter la seconde version du *Tableau*, l'*Analyse de la formule arithmétique du tableau économique* (1766)⁴. A l'instar de ses prédécesseurs, Daire ne retient, de plus, des physiocrates que le principe de libre-échange, et ne prête que peu d'attention au *Tableau économique*. La représentation abstraite et globale de la circulation des flux semble alors complètement illusoire, inintelligible, et sans

³ Walras à Auguste Oncken qui, avait dans une recension des *Eléments* établi un parallèle entre les deux hommes : « L'observation que vous faites au sujet des droits des *Physiocrates* en ce qui concerne la création de l'*économique mathématique* est parfaitement fondée. [...] Cette circonstance nous rattache incontestablement à Quesnay et à son Ecole. Vous avez bien raison de penser que je suis sans aucune réserve fier et heureux, pour ma part, d'avoir de tels devanciers. » (Jaffé 1965, II, p.686).

⁴ "Plus d'un auteur moderne a parlé du *Tableau économique* sans savoir en quoi consistait cette formule, dont les physiocrates ont, sans doute, fort exagéré l'importance, mais qui n'est pas moins une expression abrégée, très ingénieuse, des points fondamentaux de leur système. Cet écrit de l'abbé Baudeau ne permettra plus de se méprendre sur la nature et l'objet de cette fameuse Table, et il complète, avec beaucoup de lucidité, l'analyse, un peu trop succincte, qui en avait été donnée par son inventeur [l'*Analyse de la formule arithmétique du Tableau économique*] (Daire 1846, II, p.822).

intérêt pratique: « Ce phénomène, que l'esprit a besoin d'une attention extrême pour bien suivre dans tous ses détails, Quesnay s'imagina qu'on pouvait le rendre sensible à l'oeil en quelque sorte, par une combinaison synoptique de lignes et de chiffres, à laquelle il donna le nom de *Tableau économique*. L'inspiration n'était pas heureuse et causa plus de bruit dans le monde, il faut en convenir, que dans la pratique elle n'obtint de succès. A peu près inutile, mais du moins très simple sous la plume du maître, ce Tableau fameux ne tarda pas, sous celle de plusieurs de ses disciples et du marquis de Mirabeau notamment, à se hérissier de tant de chiffres et à se compliquer de tant de figures, qu'il revêtit l'aspect d'un épouvantable grimoire. Ce fut une raison, sans doute, pour que beaucoup de gens affectassent de comprendre ce qu'ils n'entendaient pas; mais, dans la réalité, cette oeuvre, loin de porter la lumière sur les idées scientifiques de l'école, ne réussit qu'à les envelopper de ténèbres plus profondes. » (Daire 1846, I, p. xlv)

Eugène Daire ne fut malheureusement pas le seul à n'avoir pas vu l'importance du *Tableau*. Joseph Garnier, dans le *Dictionnaire de l'économie politique* de Coquelin et Guillaumin, également très utilisé par Léon Walras, partage dans son article 'Physiocrates' l'opinion de Daire: « Il est difficile de s'expliquer le succès de cette publication [le *Tableau économique*] assez peu intelligible. Composé de chiffres bizarrement disposés, ce tableau contribua plutôt à jeter du discrédit que des lumières sur la théorie. » (Coquelin & Guillaumin 1854, II, p.364). Léonce de Lavergne, dans son ouvrage intitulé *Les économistes français du XVIII^e siècle* publié en 1870, ne comprend pas mieux le *Tableau* qui « ne présente qu'une formule aride, inanimée, à peine compréhensible, que les commentaires hérissés de chiffres de ses admirateurs n'ont fait qu'embrouiller encore » (Lavergne 1970, p.67). Finalement, Blanqui traduit assez bien le sentiment général des économistes du dix-neuvième siècle en écrivant à propos du *Tableau économique* : « C'est, de tout le système [physiocratique], la partie qui a fait le plus de bruit, et qui est aujourd'hui la plus oubliée » (Blanqui 1845, II, p.83). On attribue généralement à Marx le mérite d'avoir 'redécouvert' Quesnay, ou plus exactement son *Tableau*, sur lequel il travailla de 1862 à 1863 lors de la préparation de ses *Théories sur la plus-value* publiées par Kautsky entre 1905 et 1910. On méconnaît donc encore trop l'importance des 'leçons' de Walras sur le *Tableau économique* de Quesnay.

2. L'intérêt qu'a porté Walras à Quesnay

Walras a donné une place relativement importante aux physiocrates dans ses cours, et ce dès ses premières années d'enseignement. Léon Walras a débuté son enseignement à Lausanne en décembre 1870. On dispose de très peu d'éléments sur sa première année de cours. En revanche, on dispose grâce au remarquable travail des éditeurs du *Cours* de Léon Walras, d'un certain nombre de notes pour les années suivantes (Walras 1996, pp.717-771). On sait ainsi que dès l'année 1872, Walras enseignait le *Tableau économique* de Quesnay dans un cours intitulé 'Système des phénomènes économiques' professé à Genève. Sa dixième et dernière leçon portait alors le titre suivant: 'Tableau général du système des phénomènes économiques. Examen critique de la doctrine des physiocrates et de la doctrine de l'école anglaise sur la production économique'. Deux des douze questions d'examen portaient également sur le sujet, 'Le Tableau économique' et 'Examen critique de la doctrine des physiocrates' (Walras 1996, p.745). Sur les dix leçons que compte le 'Système des phénomènes économiques', seules les six premières sont complètement rédigées, les quatre autres n'ayant peut-être pas pu être données faute d'étudiants (Walras 1993, p.413). Les notes de la dernière leçon sont cependant assez consistantes pour avoir une idée claire de l'interprétation de Walras du *Tableau économique* de Quesnay.

La connaissance de Walras des physiocrates ne pouvait cependant qu'être parcillaire, puisque une partie seulement des écrits de Quesnay avait été publiée alors⁵. A l'époque de la publication des *Eléments d'économie politique pure*, Léon Walras ne pouvait connaître ni l'article *Hommes* qui contient la théorie des prix de Quesnay, ni le célèbre *Tableau économique* accompagné de son *Explication*. Un inventaire manuscrit supposé être celui de la bibliothèque d'Auguste Walras léguée à son fils Léon, et dont une copie est conservée au Centre Walras-Pareto de Lausanne, indique que ce dernier aurait reçu de son père des exemplaires (combien? lesquels?) des *Ephémérides du Citoyen*⁶. Aucun de ces exemplaires n'est aujourd'hui

⁵ Les écrits de Quesnay, tout d'abord, peuvent être regroupés sous trois catégories: les articles rédigés pour l'*Encyclopédie*, les différentes versions du *Tableau économique*, et les articles rédigés pour des journaux, dont le *Journal de l'agriculture* et les *Ephémérides du citoyen*. A l'intérieur de la première catégorie, on doit distinguer les articles publiés des articles non publiés dans l'*Encyclopédie*. Cette dernière fut, en effet, interdite de publication en 1757 suite à l'attentat de Damiens, publication qui sera reprise en 1765. Suite à son interdiction, nombreux furent ceux qui cessèrent leur collaboration de peur d'être mal considéré par le Roi. Les articles *Evidence*, *Fermiers*, et *Grains* de Quesnay furent ainsi publiés, alors que les articles *Hommes*, *Impôts* et *Intérêt de l'argent* furent retirés du projet par leur auteur. L'article *Intérêt de l'argent* fut publié par Dupont de Nemours dans les *Ephémérides* en 1766, l'article *Impôts* fut découvert et publié par Gustave Schelle en 1902, l'article *Hommes* le fut en 1908 par Stephan Bauer. Des trois versions du *Tableau économique*, seule la troisième, rédigée en 1759, fut largement diffusée. Nous n'avons de la première qu'une version manuscrite, retrouvée en 1894 dans les papiers de Mirabeau aux Archives Nationales par Stephan Bauer. Deux exemplaires de la deuxième édition nous sont parvenus, l'un est conservé à la Bibliothèque Nationale, l'autre aux Archives Nationales. Elle fut publiée par la British Economic Association en 1894. La troisième fut découverte par Gustave Schelle en 1905, mais fut perdue à nouveau par la suite (Meek 1962, pp.126-27). Cette troisième version, originellement destinée à être publiée dans le *Mercure de France*, fut finalement reproduite dans l'*Ami des Hommes* de Mirabeau. Enfin, Quesnay a également publié quelques textes dans des revues, notamment le *Droit naturel* dans le *Journal de l'agriculture* (septembre 1765), le *Dialogue entre Mr.H. et Mr.N.* également paru dans le *Journal de l'agriculture* en janvier 1766 et suivi en novembre d'un *Second dialogue entre Mr.H. et Mr.N.*, l'*Analyse de la formule arithmétique du Tableau économique* publiée en juin 1766 toujours dans la même revue, le [premier] *Problème économique* publié en août de la même année et dans le même journal, le *Despotisme de la Chine* publié entre mars et juin 1767 dans les *Ephémérides du Citoyen*, et enfin les *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole* publiées en décembre 1774 dans les *Nouvelles Ephémérides économiques*. A part le *Despotisme de la Chine*, tous ces articles furent recueillis et publiés en 1767 par Dupont de Nemours dans *Physiocratie ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain* puis dans les *Discussions et développemens sur quelques-unes des notions de l'économie politique* (seconde partie de *Physiocratie*), le *Second problème économique* étant la seule pièce inédite du recueil. Eugène Daire fit une nouvelle édition de ce recueil en 1846, intitulé simplement *Physiocrates*, auquel il ajouta cependant les articles *Grains* et *Fermiers*. Cet ouvrage servit de référence pendant plus de quarante ans, jusqu'à la publication des *Oeuvres économiques et philosophiques de F. Quesnay* par Auguste Oncken en 1888. Ce dernier reproduit, en plus des deux ouvrages précédents, de nombreux autres articles publiés par Quesnay, et se veut le plus exhaustif possible. Cependant dans le *Tableau complet des oeuvres de Quesnay*, publié en fin d'ouvrage, Oncken ne mentionne pas les articles *Hommes*, *Impôts* et *Intérêt de l'argent* dont il n'a pas connaissance, et doit se contenter d'ajouter à la dix-neuvième référence "*Tableau économique* avec son explication et les *Maximes générales du gouvernement économique*, qui y sont jointes sous le titre d'*Extraits des économies royales de M. de Sully*" une mention précisant que cette édition n'existe plus (Quesnay 1888, p.813). Il faudra attendre l'édition de l'INED en 1958 (Quesnay 1958) pour que tous ces textes soient enfin disponibles aux lecteurs français, et 1962 aux lecteurs anglais (Meek 1962).

⁶ Quesnay y avait publié les articles suivants: *Analyse du gouvernement des Yncas du Pérou* par M.A., janvier 1767, tome I, 1ere partie, pp.35-47; *Despotisme de la Chine*, par M.A., mars 1767, tome III, 1ere partie, pp.5-88, avril 1767, tome IV, 1ere partie, pp.5-77, mai 1767, tome V, 1ere partie, pp.5-61, juin 1767, tome VI, 1ere partie, pp.5-75; *Lettre de M. Alpha, maître-ès-arts, à l'auteur des Ephémérides, sur le langage de la science économique*, octobre 1767, tome X, 2^e partie, pp.163-227; *Lettres d'un fermier et d'un propriétaire*, par M.A., février 1768, tome II, 1ere partie, n^oII, pp.82-100; *Lettre à l'auteur des Ephémérides, de Versailles, ce 16 juin 1768*, juillet 1768, tome VII, pp.9-11.

présent dans la bibliothèque de Léon Walras, conservée à l'Université de Lausanne, par le Centre Walras-Pareto. Léon Walras a, en revanche, pu accéder aux écrits de Quesnay grâce à l'édition d'Eugène Daire (1846), présente dans sa bibliothèque et portant son *ex-libris*. La première référence de l'inventaire cité ci-dessus se limite malheureusement à l'intitulé "Quesnay", et ne permet donc pas de conclure avec certitude si celle-ci renvoie à l'édition d'Eugène Daire ou à l'édition de Dupont de Nemours. Walras a reçu, en outre, d'Auguste Oncken un exemplaire dédicacé des *Oeuvres économiques et philosophiques de F. Quesnay* publié quatorze ans après les *Eléments*. Notons, enfin, que Walras a été très intéressé par la publication du *Tableau économique* par la British Economic Association en 1894 au point de s'en enquérir auprès d'Auguste Oncken dans une lettre datée du 1^{er} juillet 1896: « Le fac-simile du Tableau Oeconomique de Quesnay que la British Economic Association dit (sur la couverture de votre tirage à part) avoir offert à ses membres et dont quelques exemplaires restent aux mains de Guillaumin pour être vendus 2 sh. 6d., est-il vraiment la reproduction exacte du Tableau lui-même dont votre beau volume des Oeuvres de Quesnay ne donnait toujours que l'Analyse extraite de la *Physiocratie* de Dupont? Si oui, je vais le faire acheter. » (Jaffé 1965, I, pp.686-87)⁷.

Enfin, toujours sur un plan académique, Walras a encadré sur ce sujet les recherches de l'un de ses étudiants, Charles Soldan. Ce mémoire, pratiquement inconnu, a été récemment découvert par les éditeurs du *Cours* (Walras 1996, p.21). Loin d'être simplement anecdotique, ce petit livre est essentiel à notre sujet car il présente des similitudes frappantes avec la leçon 37 des *Eléments d'économie politique pure*, et doit par conséquent faire l'objet d'une attention particulière.

Cette étude constitue l'un des rares mémoires que Walras ait dirigé lors de son enseignement à Lausanne (Walras 1996, pp.20-21). Elle est présentée en décembre 1874 devant une commission présidée par Léon Walras, et comprenant deux autres professeurs, François Guisan et Emile Bory-Hollard. Walras rédige à cette occasion un rapport, intitulé "Rapport à l'Académie sur le concours n°23", conservé aujourd'hui à l'Université de Lausanne. Bien qu'ayant suivi les cours d'économie de Léon Walras pendant l'année 1873-1874, Charles Soldan est resté en contact avec son ancien professeur pendant quelques années. On sait ainsi, grâce à son *Journal* resté inédit, que lors de son séjour à Leipzig du 1^{er} novembre 1876 au 9 mars 1877, Charles Soldan a été l'intermédiaire de Walras auprès de Roscher, auquel il remit dès le 17 novembre 1877 « deux brochures de M. Walras et la mienne, & de la réception duquel je n'ai eu qu'à me louer »⁸. On apprend, en outre dans ce journal, que Walras lui envoya les "Equations de la capitalisation", qu'il reçut le 17 février 1877, avant même sa publication dans le *Bulletin de la société vaudoise des sciences naturelles* en mars. Enfin, une lettre inédite, et conservée au Centre Auguste et Léon Walras de Lyon, atteste de recherches sur la théorie de la rente effectuées par Soldan pour Walras en avril de la même année⁹. Six exemplaires de

⁷ Ce tiré-à-part est aujourd'hui conservé dans le fonds du Centre Walras-Pareto à Lausanne sous la cote IS1927XIB4.

⁸ C. Soldan, *Journal*, Université de Lausanne, ms 42, p.25.

⁹ "Lausanne, 22.4.1877. Monsieur, J'ai fait les recherches que vous me demandiez sur la théorie de la rente de M. Hermann. L'ouvrage de M. Roscher ne m'a guère fourni d'indications à cet égard. Le livre de F.B.W. Hermann, intitulé "Staatswirthschaftliche Untersuchungen" (2de édition 1870) s'y trouve bien cité à plusieurs reprises à propos des paragraphes traitant de la théorie de la rente, mais ces citations sont perdues dans une foule d'autres, et il n'y a absolument rien dans l'ouvrage de M. Roscher qui me permette de penser que la théorie de M. Hermann soit digne d'une attention particulière: En tout cas elle ne se trouve pas discutée dans le volume que j'ai parcouru, et il m'est dès lors aussi impossible qu'avant de m'en faire la moindre idée. Dans l'espoir que vous voudrez bien excuser le résultat négatif auquel je suis arrivé et que je regrette autant que vous, je vous prie, Monsieur, d'agréer les salutations respectueuses de votre

son *Etude critique du Tableau économique de Quesnay* sont joints à cette lettre, il en reste aujourd'hui deux dans la bibliothèque de Léon Walras.

Cette brochure de cinquante pages est divisée en deux parties, l'*Exposition des principes fondamentaux du Tableau économique* et la *Critique de la doctrine exposée dans le Tableau économique*. Charles Soldan utilise la réédition par Eugène Daire en 1846 de la *Physiocratie*, ouvrage qui n'était alors pas à la bibliothèque de l'Université de Lausanne et que Walras lui a probablement prêté, pratique dont il se plaint à Louis Ruchonnet dans une lettre du 21 avril 1872¹⁰. Malgré le titre de son opuscule, Charles Soldan s'appuie essentiellement sur trois sources bibliographiques, l'*Analyse de la formule arithmétique du Tableau économique* de Quesnay, et l'*Explication du Tableau économique* de Baudeau, tous deux édités par Eugène Daire, et les commentaires d'Adam Smith dans la *Richesse des Nations*. L'interprétation de Soldan du *Tableau* de Quesnay, ou de ce qu'il en connaît, est très révélatrice de ses lectures, et de celle de Baudeau en particulier. Dès le premier paragraphe, la définition des trois classes de citoyens, Soldan, bien que citant Quesnay, sollicite l'*Explication* de Baudeau. Or, pour ce dernier, et à la différence de Quesnay, chaque classe se définit par un type d'avance, la classe productive est celle qui fait les avances annuelles et primitives, la classe des propriétaires fait les avances foncières et la classe stérile... les avances stériles. Soldan adhère à cette analyse, et conclut que « Le produit net (qui est toujours égal au chiffre de la reproduction totale moins celui des reprises) joue, par rapport au propriétaire, le même rôle que les reprises par rapport au cultivateur; c'est l'intérêt et la récompense de ses avances foncières et le moyen de les entretenir » (Soldan 1876, p.22). Le produit net est présenté ici comme la rémunération du capital avancé. Déjà se profile ici l'une des principales critiques de Soldan et de Walras à l'égard de Quesnay, à savoir l'absence d'intérêt du capital de la classe stérile et l'absence de rémunération des autres services producteurs.

3. *Quesnay, Smith et la question de la paternalité de l'économie politique*

Léon Walras s'est, à la suite de son père Auguste, beaucoup intéressé à la théorie physiocratique, et a reconnu très tôt l'importance de la contribution de François Quesnay. Dès 1861, dans un article envoyé mais refusé par le *Journal des économistes*, et intitulé *L'industrie moderne et l'économie politique*, Walras souligne le rôle majeur joué par l'école physiocratique, « la plus grande, en même temps que la première école d'économistes qui ait été » (Walras 1987, p.139). C'est à Quesnay que revient la paternalité de l'économie politique, et non à Smith, selon Walras. Smith lui est à la fois postérieur et inférieur, car il est inexcusable pour Walras de n'avoir pas vu le rôle du capital en pleine révolution industrielle : « Si les physiocrates ont professé que le travail ne produit aucune valeur sans consommer une valeur égale et ne laisse aucun excédent, s'ils ont passé à côté du capital sans le voir et sans le définir, cela semble assez naturel quand on songe que le capital existait à peine autour d'eux. Il peut paraître plus extraordinaire qu'Adam Smith, vivant au milieu d'un peuple déjà si riche en capitaux de toute espèce, fruits de l'application du travail à quelque matière première, n'ait pas su apercevoir l'importance ni décrire le rôle du capital. Il en est ainsi cependant, et il ne serait guère difficile de relever à ce sujet quelques erreurs grossières commises par celui qu'on a nommé le père de l'économie politique. » (Walras 1987, p. 140).

dévoüé Charles Soldan. P.S. Je vous expédie par le même courrier six exemplaires de mon *Etude critique du Tableau économique de Quesnay*." Fonds Walras, Centre Auguste et Léon Walras, Lyon, FA II, B1.

¹⁰ "J'en suis actuellement réduit à prêter mes propres livres aux étudiants pour rédiger des thèses de licence et des mémoires de concours, et cette pratique est extrêmement incorrecte pour eux et pour moi." Citée dans P. Dockès, J.P. Potier, Introduction, in L. Walras, *Cours, in Oeuvres économiques Complètes*, vol. XII, Paris: Economica, 1996, p.20.

En 1872, dans son *Exposition et conciliation des doctrines sociales*, Walras s'inspire d'un passage de l'ouvrage *De l'industrie moderne* (1861) de François Verdeil, dans lequel celui-ci comparait le rôle joué par Turgot et Smith dans la révolution industrielle à celui de Antoine Laurent de Lavoisier, James Watt et Richard Arkwright¹¹. Mais dans la nouvelle version qu'il en donne, Walras substitue au nom de Smith celui de Quesnay. Ce passage sera d'ailleurs repris dans son *Cours d'économie politique appliquée*:

« Cette révolution [industrielle] se manifeste en trois points importants. D'abord, comme nous l'avons dit en faisant l'histoire de l'industrie, cette industrie est devenue d'empirique, scientifique en ce sens que les découvertes et les perfectionnements que l'on attendait autrefois du hasard sont demandés et empruntés à présent aux progrès de la science elle-même et réalisés sur ses indications. Ensuite, ni l'Antiquité ni le Moyen-Age n'ont soupçonné cet emploi si fréquent et, il faut le dire, si grandiose que nous faisons, grâce aux machines ou, pour parler en langage d'économie politique, grâce au capital, des agents gratuits naturels tels que la vapeur, l'électricité, la lumière. Enfin, c'est uniquement de nos jours que l'industrie et le commerce ont été débarrassés d'entraves gênantes et mises au régime vivifiant de la liberté du travail et de l'échange. Nous rattacherions volontiers le premier point à la création de la chimie par Lavoisier, le second à l'invention de la machine à vapeur et de la machine à tisser par les rouleaux par James Watt et Richard Arkwright, le troisième à la création de l'économie politique par Quesnay et les physiocrates. » (Walras 2000, p.253 et 1996, p.296)

A la fin des leçons 53 et 29, respectivement de la première et des deuxième et troisième édition des *Éléments*, Walras conclut que les physiocrates demeurent "non seulement la première mais la seule école d'économistes qui, en France, aient eu une économie politique pure originale, et aussi qu'au milieu de leurs erreurs apparaissent des vues d'une profondeur et d'une justesse extraordinaire" (Walras 1988, p.606) sans être plus explicite sur la nature de ces "vues". Ce n'est qu'à partir de la quatrième édition, que Walras s'en expliquera. Il retient, en effet, de l'école physiocratique deux avancées primordiales, "l'une comme base de l'économie sociale, savoir que l'Etat doit vivre sur le prix de la rente foncière; et l'autre comme base de l'économie politique appliquée, savoir que la libre concurrence est, sauf exceptions motivées, la règle générale et supérieure de la production de la richesse." (Walras 1988, p.606).

II. Quesnay, l'économie politique appliquée et l'économie sociale

1. Quesnay et le principe de la concurrence

¹¹ "Dans la dernière partie du XVIIIe siècle, Lavoisier posait les bases des découvertes qui allaient transformer la chimie, Watt prenait sa première patente pour ses perfectionnements de la machine à vapeur, et Arkwright obtenait un brevet pour la filature des rouleaux. A la même époque paraissaient presque à la fois les édits de Turgot pour l'affranchissement du travail, et le livre d'Adam Smith sur la nature et les causes de la richesse. _ Ces événements contiennent le germe des principes et des moyens adoptés par l'industrie moderne. " , (Verdeil 1861, p.77). Walras cite ce passage dans le compte-rendu qu'il fait de cet ouvrage en 1861 (Walras 1987, p.135).

Dans son *Introduction à l'étude de la question sociale* (1859-60), Walras établit pour la première fois un parallèle entre Quesnay, la naissance de l'économie politique et la concurrence: "La formule du laissez-faire et du laissez-passer n'est point nouvelle. Nous la tenons des physiocrates. Le principe de la liberté du travail fut proclamé solennellement en même temps qu'appliqué par Turgot dans l'édit de 1776. Ainsi l'on peut dire que le système de la liberté de la production est né avec l'économie politique. On peut dire aussi que la libre concurrence et la science économique ont grandi côte à côte. Aujourd'hui, dans la pratique, nous nous acheminons vers la liberté de plus en plus absolue du marché; et cette marche nous est tracée par les économistes, fidèles, en cela du moins, aux premières inspirations des physiocrates." (Walras 2001, p.113). Le *principe* de concurrence, que Walras n'a pas encore explicitement distingué du *fait* et de l'*idée*, est le fondement de l'économie politique appliquée. Le référence faite ici à la physiocratie peut surprendre car ni la formule du 'laissez-faire, laissez-passer', ni l'édit sur les corporations de Turgot ne peuvent être scrupuleusement associés à la physiocratie, mais elle correspond sans doute à l'image 'libérale' véhiculée alors à propos de Quesnay et ses disciples.

L'un des principaux apports de Quesnay à "l'économie politique et sociale" se situe donc, pour Walras, dans l'originalité et la force avec laquelle il a défendu le système de libre concurrence. Le fait qu'il cite Turgot (qui n'est pas à proprement parler physiocrate), pour son action de contrôleur général plutôt que pour ses écrits, est symptomatique. Les physiocrates ont été, ainsi qu'il l'explique dans la quatrième leçon du *Cours d'économie politique appliquée*, les premiers à 'préconiser' et à 'mettre en pratique' le principe de concurrence. Cette antériorité leur confère une certaine supériorité en économie politique appliquée, car ils en ont sans aucun doute découvert la règle fondamentale: « La règle générale et supérieure de la production agricole, industrielle, commerciale et financière de la richesse sociale est celle du *laissez-faire, laissez-passer* ou de la *libre concurrence*. Elle a été préconisée pour la première fois par le groupe qu'on appelle aujourd'hui du nom de *Physiocrates* et qu'on désignait de leur temps par celui d'*école* ou de *secte des économistes*. » (Walras 1996, p.463). Dans un article récent, Jean-Pierre Potier a montré que Léon Walras avait beaucoup évolué sur la question de la concurrence entre ses premières années (1860) et sa mort en 1910 (Potier 1999). Le milieu des années 1870 correspond bien sûr à la publication des *Eléments d'économie politique pure*, mais également à la rédaction entre 1874 et 1876 (Walras 1987, p.234-35) d'un texte intitulé *Une branche nouvelle de la mathématique*, dans lequel il clarifie la notion complexe de concurrence. Selon lui, derrière la simple expression de concurrence se cachent en fait trois réalités distinctes: le fait de la concurrence, l'idée de la concurrence et le principe de la concurrence (Walras 1987, p.298). Le fait de la concurrence exprime l'état de la concurrence dans une société et renvoie à l'économie politique pratique, l'idée de la concurrence est la conception de la concurrence telle qu'elle *pourrait* être (critère du vrai, économie politique pure) et le principe de la concurrence n'est autre que la concurrence telle qu'elle *devrait* exister, domaine de l'économie politique appliquée.

Dans ce domaine, ajoute Walras, peu de chemin a été parcouru par les économistes depuis Quesnay. Tous s'accordent à reconnaître la supériorité du principe de concurrence, au mieux se distinguent-ils par la justification qu'ils en donnent¹². L'économie politique appliquée et le principe de concurrence sont à ce point indissociables que la découverte de l'un implique la découverte de l'autre. Quesnay est donc bien, pour Walras, le fondateur de l'économie politique, au sens courant du terme, c'est-à-dire dans sa terminologie, de l'économie politique appliquée, et il n'a pas été dépassé depuis: « Envisagé en lui-même et dans ses applications multiples le principe de libre concurrence constitue presque toute l'économie politique

contemporaine. En économie politique pure, et en économie sociale, les économistes sont fréquemment divisés, et l'on peut dire sans inexactitude que ces deux parties de l'économie politique, en raison des divisions qui y régissent et des lacunes qui y persistent, n'existent pas encore scientifiquement. En économie politique appliquée, au contraire, ils sont d'accord et l'on peut, à peu de choses près, considérer la science comme achevée. Tout économiste est partisan de la libre concurrence, et tout homme qui n'est pas partisan de la libre concurrence n'est pas économiste » (Walras 1996, pp.463-464).

2. Walras et la 'néo-physiocratie'

La question de l'impôt chez Léon Walras est de toute première importance bien qu'elle reste encore trop peu étudiée. Ses réflexions sur la fiscalité sont en grande partie héritées de son père Auguste, et ont été développées dès le début des années 1860 à l'occasion du Concours et du Congrès sur l'impôt de Lausanne (Walras 2001, pp.317-340; Longchamp 2002, pp.40-64). Léon Walras se dit alors favorable à un impôt unique directement hérité des physiocrates. Le statut de la physiocratie semble avoir profondément impressionné le jeune Walras qui voit rapidement les avantages qu'il pourrait y avoir à lui être associé : "Notre impôt unique sur les fermages n'est autre chose que l'impôt unique territorial des physiocrates, le véritable impôt unique <et le seul qui se soit produit honorablement dans la science>. Avec des théories bien différentes de la nature, de l'origine et des lois de la richesse sociale, les physiocrates et nous, nous aboutissons à des conclusions identiques sur l'impôt. Aussi, dans le cas où notre système serait appelé à jouir de quelque faveur parmi les économistes, serions-nous heureux de lui donner nous-même et de lui voir prendre dans le public le nom de *néo-physiocratie* ou de physiocratie nouvelle." (Walras 2001, p.359).

Quel fut le rôle exact du père dans ce retour aux théories fiscales du XVIII^e siècle ? Il est essentiel puisque Léon Walras reprend pour le Concours de Lausanne le cadre théorique établi par son père, mais il est cependant moins critique que son père ne l'avait été à l'égard de Quesnay dix ans auparavant. Dans sa critique des idées fiscales d'Emile de Girardin, *De l'impôt sur le capital* (1850), Auguste Walras n'avait que partiellement défendu l'impôt foncier des physiocrates. Selon lui, les physiocrates ont eu raison de vouloir établir un impôt foncier, car la terre est source d'une grande partie des revenus, mais il ne peut être unique, car la terre n'est pas la seule source de richesse. Le travail doit également être imposé ; les profits, en revanche, doivent en être exemptés. Mais faire des revenus fonciers l'unique ressource financière de l'Etat se traduit nécessairement _bien qu'involontairement_ par une atteinte à la propriété foncière : "Je ne crois pas que ni Quesnay ni ses disciples, écrit Auguste Walras, se soient jamais représentés d'une manière convenable les effets de l'impôt foncier ou de l'impôt unique, comme ils l'appelaient. Si ces illustres penseurs avaient été un peu plus avancés dans la science de la richesse, ils auraient vu que leur impôt foncier n'était pas un impôt mais qu'il constituait une attribution à l'Etat d'une portion de revenu net ou des fermages, et par cela même une confiscation pure et simple, au profit de l'Etat, d'une portion de capital foncier." (Walras 1997, p.579). Auguste Walras est face à un dilemme, l'impôt foncier se justifie économiquement (au moins en partie) mais n'est pas socialement légitime. La solution ne peut être que politique et se traduit par l'appropriation nationale des terres : "Pour rectifier leur système, écrit Auguste dans *La vérité sociale*, il n'y a donc autre chose à faire qu'à le pousser à sa dernière limite. Vous prétendez que l'Etat est copropriétaire du sol, et que le fermage doit se partager entre l'Etat et les propriétaires fonciers. Allez plus loin, et puisque vous avez mis le pied dans la bonne voie, ne vous arrêtez pas à moitié chemin. Affirmez que l'Etat est propriétaire de la terre, et que le fermage tout entier lui appartient. Voilà ce que je dirais aux physiocrates, s'il existait encore parmi nous quelques représentants de cette illustre école." (Walras 1997, p.78). C'est la position que développera Léon Walras. (Walras 2001, p.360; Dockès 1996, pp.69-72).

Selon Walras, l'impôt *naturel et normal* est l'impôt unique sur les fermages. En effet, les salaires, revenus des facultés personnelles et l'intérêt, revenu du capital proprement dit, sont des revenus individuels comme les facultés personnelles et le capital font l'objet de propriétés individuelles. En revanche, la terre est "l'objet naturel de la propriété collective ou commune" (Walras 2001, p.477), son revenu, le fermage, est donc le revenu naturel de l'Etat. L'impôt unique sur les fermages répond au critère de justice, mais également à celui de l'intérêt. Il permet, en effet, aux dépenses publiques de s'adapter naturellement à la croissance économique et démographique: "A mesure que, dans un pays, la population augmente, la richesse se développe, d'une part le rôle de l'Etat grandit, d'autre part la valeur de la rente foncière s'accroît incessamment. L'Etat a donc dans les fermages un revenu assuré, toujours en rapport avec les besoins de la communauté et les exigences des services publics." (Walras 2001, p.478). Il est, de plus, parfaitement équitable puisque la terre devenue propriété collective appartient à tous de manière égale, de même que ses revenus. Tout le monde paie donc également l'impôt, ou personne ne le paie (Walras 2001, p.482). Cet impôt répond donc parfaitement à la question posée lors du concours international de l'impôt lancé par le canton de Vaud en 1860: *Que doit être un système d'impôt, dans l'ordre social actuel, pour asseoir la répartition des charges le plus équitablement possible sur les contribuables ou sur la matière imposable?*

Walras n'a jamais cessé de revendiquer sa dette envers Quesnay sur cette question, ainsi que l'atteste la réédition en 1896 d'un certain nombre de ses textes sur l'impôt (dont les *Souvenirs du Congrès de Lausanne*) dans les *Etudes d'économie sociale* et la publication la même année d'un article dans la *Revue Socialiste* intitulé *Théorie de la propriété*, "esquisse de ce qu'aurait dû être de véritables *Eléments d'économie sociale*" (Dockès & Potier 2001, p.59). Dans cet article, lui aussi réédité dans les *Etudes d'économie sociale*, Walras établit clairement un lien entre sa référence physiocratique et son positionnement épistémologique. Le retour aux fondateurs français représente pour Walras une véritable renaissance de l'économie politique qui s'est totalement perdue dans l'orthodoxie libérale héritée de Say et Bastiat: "L'intérêt comme la justice demande donc que le prix du service de la terre aille à l'Etat et couvre ses dépenses. C'était <là> en somme l'idée des physiocrates, de Quesnay, de Turgot, dont le seul tort fut de donner à leur théorie de l'impôt unique sur la rente une base trop large en voyant dans la terre toute la richesse sociale. Il est doublement flatteur d'être revenu, pour les plus sérieux motifs, à la doctrine professée par les hommes qui ont fondé l'économie politique en France et d'avoir été, pour cela, mis au ban de la science par ceux qui l'ont amenée au point d'affaiblissement et de discrédit où elle se trouve à présent." (Walras 1990, p.194).

III. L'économie politique pure et les interprétations de Walras du *Tableau économique*

1. Le Système des phénomènes économiques

L'analyse de Walras du *Tableau économique* de Quesnay est présente dans deux de ses écrits, dans ses notes de cours à Genève (1871-72), et dans la leçon 37 (des quatrième et cinquième éditions) des *Eléments d'économie politique pure* (Walras 1988, pp.601-606). Dans ses premiers cours, publiés sous le titre de 'Système des phénomènes économiques', Walras présente le *Tableau* dans sa dixième et dernière leçon, juste après avoir présenté son analyse de la production et de la combinaison des services producteurs par l'entrepreneur. Dans sa neuvième leçon, intitulée "Du mécanisme de la production, ou de l'association des services producteurs dans les entreprises", Walras distingue, en effet, trois types de services producteurs, la terre, les facultés personnelles et les capitaux (fixes et circulants) et trois types de revenus, les fermages (paiement de la rente), les salaires (paiement du travail), et les intérêts (paiement du profit). La valeur des

terres est estimée à 80 milliards, celle des facultés personnelles à 50 milliards et celle des capitaux à 60 milliards (40+20). Dans une période, les revenus distribués sont respectivement de 2, 5 et 3 milliards. Walras ne fournit aucune explication sur la valeur de ces données. La valeur totale de la production est de 10 milliards. Celle-ci se reproduit, comme dans le *Tableau* de Quesnay, d'année en année: « Le montant du capital circulant dépend du *coefficient de roulement*. Dans notre hypothèse, il se renouvelerait en 2 ans (en moyenne) à 10 milliards par an. Tous les ans 10 milliards produits consommés et reproduits. Mais pour exactitude complète il faut se les représenter comme se consommant et se reproduisant de jour en jour, d'heure en heure, de minute en minute. *C'est un circulus.* » (Walras 1993, p.470). Walras synthétise ses résultats dans un 'tableau':

T=80 m. terres	2.5	t=2 m. rente	$\tau=2$ m. fermages
P=50 m. fac. pers.	10	p=5 m. travail	$\pi=5$ m. salaires
K=60 m. capitaux	5	k=3 m. profit	x=3 m. intérêts
Soit 190	10		10

Ce système de reproduction est assez éloigné du *Tableau économique* tel que l'avait conçu Quesnay en 1758 (le zig-zag), mais peut rappeler, dans une certaine mesure, l'*Analyse de la Formule du Tableau* de 1766. Les classes productive, stérile et propriétaire seraient alors associées aux trois services productifs et à leurs rétributions que sont les fermages, les salaires et les intérêts. Mais l'analogie s'arrête là. Or, dans la dixième leçon, Walras se réapproprie le *Tableau économique* (en fait l'*Analyse de la formule*) de Quesnay, et 'corrige' ce qui lui semblait erroné chez Quesnay: « Ce tableau [celui de Quesnay] peut se traduire ainsi dans notre système » (Walras 1993, p.471) :

T=40 m. terres	5%	t=2 m. rente	$\tau=2$ m. fermages
P=10 m. fac. pers.	20%	p=3 m. travail	$\pi=3$ m. salaires
5 m. fac. pers.	20%		
K=10 m. cap. fixes	10%	k=1 m. profit	x=1 m. intérêts
3m. cap. circ.			
Soit 68 m.		6 m.	6 m.

L'interprétation que donne Walras à Quesnay dans ses cours a de quoi surprendre. Walras ne cite, par exemple, jamais l'expression "produit net" dans une leçon sur Quesnay! Les particularités du système physiocratique, et en premier lieu la productivité exclusive de l'agriculture, disparaissent dans la lecture qu'en donne Walras. Selon ce dernier, Quesnay aurait été maladroit dans la présentation de sa théorie, mais son *Tableau* peut être réinterprété comme une forme de représentation des services productifs dans un système de reproduction : « Les physiocrates ne méconnaissent pas, comme on l'a affirmé, le travail et le capital. En fait ils leur donnent leur place. Mais il est vrai qu'ils ne les font pas figurer convenablement. » (Walras 1993, p.471). Selon lui, la *Formule* de Quesnay présente donc implicitement un mécanisme de production dans lequel les trois services producteurs sont présents et achetés chacun à leur valeur. Les trois milliards d'achat de subsistance sont interprétés comme le paiement des salaires, ou la rétribution de l'utilisation des facultés personnelles estimées à quinze milliards; l'achat de biens manufacturés par la classe productive à la classe stérile correspond, quant à lui, à l'intérêt du capital fixe, i.e. les avances primitives. On peut s'interroger sur

les raisons qui ont poussé Walras à donner une place aussi importante au *Tableau* de Quesnay, et à estomper toutes les différences qu'il pourrait y avoir entre son système de reproduction et celui présenté un siècle plus tôt.

2. Les *Eléments*

Les *Eléments d'économie politique pure* de Walras ont été publiés, pour la première fois, en deux morceaux, respectivement en 1874 et 1877. La critique du *Tableau économique* de Quesnay faisait alors l'objet de la 53^e leçon; elle fut donc publiée en 1877. La seconde partie était-elle déjà rédigée en 1874 comme l'affirme Walras (Jaffé 1965, I, p.410)? La question n'a pas été définitivement tranchée même si William Jaffé apporte quelques éléments de réponse tendant à montrer que Walras est intervenu à deux reprises au moins sur son texte entre 1874 et 1877 (Jaffé 1983, pp.80-84). La leçon intitulée "Examen critique de la doctrine des physiocrates" a été très peu modifiée selon les éditions. D'abord placée en 53^e position dans la première (1874-77), elle devient la 29^e leçon dans les 2^e et 3^e éditions (1889 et 1896), puis la 37^e dans la 4^e et la 5^e posthume (1900 et 1926). Cette leçon est plus développée que celle du "Système". Elle l'est cependant beaucoup moins que l'*Etude critique* de son étudiant, Charles Soldan, dont elle est le condensé.

La première critique de Quesnay par Walras porte sur la valeur de la production ou de la reproduction, selon la définition que l'on veut bien accorder à ces termes, critique déjà amorcée dans le *Système des phénomènes économiques*. Dans ses notes de cours à Genève, Walras s'était en effet déjà interrogé sur la réalité des cinq milliards de reproduction de la *Formule du Tableau économique*: « La plus grosse erreur du tableau économique de Quesnay, c'est de dire que la production est de 5 milliards quand elle est réellement de 6. Parce que la classe industrielle consomme ce qu'elle produit, il l'appelle *stérile*. Elle consomme ce qu'elle produit. Donc elle produit. » (Walras 1993, pp.471-72). Dans les *Eléments* cependant, ce n'est pas à six mais à sept milliards que Walras estime la valeur de la production. La même conclusion avait déjà été tirée avec par Charles Soldan dans son *Etude* (Soldan 1876, p.34). Selon nous, on doit cette nouvelle rectification à la lecture malencontreuse de Quesnay par Baudeau, qui dans son *Explication du Tableau économique* (1767-1770), estime les ventes de la classe stérile à trois milliards dont un milliard de biens industriels qu'elle garde pour elle-même¹³. Mais que la production soit de six ou de sept milliards, la critique reste la même, Quesnay ne prend pas en compte la valeur du travail de la classe stérile. L'essentiel de la critique de Walras porte donc sur la notion même de richesse.

Selon Walras, Quesnay n'a pu prendre en compte la production des artisans et commerçants parce qu'elle n'est pas matérielle: « Lorsqu'on cherche à pénétrer la raison de cette manière de voir des physiocrates, on reconnaît que, pour eux, l'idée de richesse était essentiellement liée à l'idée de matérialité. » (Walras 1988, p.604).¹⁴ Le travail n'aurait pas de valeur en soi car il est immatériel. Les critiques avancées par Walras et

¹³ "Mais, Madame, quand cette cinquième portion a été façonnée, voiturée, trafiquée par les agents de la classe stérile, comment croyez-vous qu'elle se distribue? Premièrement, les agents de la classe *stérile* en retiennent *pour eux-mêmes* le *plus* qu'ils peuvent; ils ont raison, c'est leur intérêt et leur *droit*: première portion, qu'ils font très bien de rendre la meilleure possible pour eux. La seconde, ils la vendent à la *classe propriétaire*, en échange de la *moitié* de son *produit net*; & la troisième, ils la vendent à la *classe productive*, en échange du *tiers* de ses *reprises*." (Baudeau 1967, pp.120-21).

¹⁴ "pour eux [les physiocrates] la *matérialité* est le caractère fondamental et essentiel de toute richesse, et l'on peut dire que c'est dans cette conception erronée du phénomène de la valeur qu'il faut chercher l'origine de toutes les erreurs principales dont leur système est entaché." (Soldan 1876, p.36).

Soldan sur la matérialité de la richesse chez Quesnay sont peu originales pour l'époque, mais prennent une dimension particulière dans les *Eléments*. Le débat sur la matérialité de la richesse, ouvert avec la publication de la *Richesse des Nations* d'Adam Smith, est très vif au dix-neuvième siècle, surtout après sa remise en cause par Jean-Baptiste Say en 1803. Nombreux sont alors ceux qui tenteront de réinterpréter la doctrine physiocratique dans ces termes. Eugène Daire s'en fait l'écho dès 1846. Selon lui, la matérialité est le caractère fondamental de la richesse chez les physiocrates, ce en quoi ils se rapprochent de Smith, de Ricardo et de Malthus (Daire 1846, I, p.xxvii).

La matérialité de la richesse est également au centre de deux autres critiques de Walras du *Tableau*: 1° Quesnay méconnaît le fait que la classe stérile paie elle aussi une rente aux propriétaires, 2° la classe stérile utilise, comme la classe productive, des avances primitives et en paie donc les intérêts. Selon Walras, en effet, l'une et l'autre classe ont besoin de louer un morceau de terre pour travailler, les agriculteurs pour cultiver, et les artisans et commerçants pour leurs magasins, ateliers, entrepôts etc... : « On ne fait point d'industrie entre ciel et terre; il faut se poser quelque part sur le sol » (Walras 1988, p.605). Or, dans le raisonnement walrasien, s'il on admet qu'il y a rétribution d'un service productif, c'est qu'il a nécessairement contribué à donner de la valeur à la production. Dans l'agriculture, comme dans l'industrie, la terre, le travail et le capital concourent au processus de production, et doivent faire l'objet d'un paiement respectivement aux propriétaires, aux travailleurs et aux capitalistes. « Pourquoi donc, se demande Walras, les physiocrates n'ont-ils pas aperçu ce revenu du sol des villes qui est un vrai produit net de l'industrie et du commerce? Evidemment parce que c'est un revenu immatériel. » (Walras 1988, p.605). Le produit net, c'est-à-dire la valeur qui a été ajoutée au produit au cours du processus de production, n'est pas le seul apanage des terres agricoles ni de l'agriculture. Si c'était le cas, les terres non cultivées n'auraient aucune valeur et ne pourraient être le support d'une location. Walras reproche aux physiocrates d'avoir méconnu cette réalité et de n'avoir pas perçu que derrière chaque flux monétaire vers les travailleurs, les propriétaires de terres et les capitalistes se dissimulait le prix d'un service productif et la part du produit net associé à ce service. De la même manière, Walras reproche à Quesnay de doter la classe productive d'un capital de premier établissement (capital fixe), sujet à intérêt, et de ne doter la classe stérile que d'un fonds d'approvisionnement (capital circulant): « Pourquoi cela? demande à nouveau Walras. Le métier à tisser est-il moins indispensable à l'industriel que la charrue à l'agriculteur? Son atelier est-il moins nécessaire au premier que sa grange au second? Non, sans doute; mais c'est que le service de la charrue se transforme en blé qui est une chose matérielle, tandis que le service du métier se change en une façon qui est immatérielle. C'est pourquoi on a oublié d'en constater l'existence. » (Walras 1988, p.605).

Le traitement accordé dans les *Eléments* à Quesnay est plus distant que celui du *Système des phénomènes économiques*. Le lien entre la théorie physiocratique et l'économie politique pure walrassienne apparaît très tenu. Il ne se matérialise vraiment que par le marché permanent, mais le statut de celui-ci au sein des *Eléments* n'est pas sans poser problème. La leçon finale sur la reproduction globale d'après Quesnay, qui représentait l'achèvement de son propre système dans son cours genevois, a fait place dans les *Eléments* à une leçon historique sur Quesnay, juste avant celle consacrée à Ricardo.

Conclusion

La dette intellectuelle de Walras auprès de Say est certainement beaucoup plus importante que celle qu'il a pu avoir avec Quesnay. C'est probablement en matière de fiscalité que les deux économistes se rapprochent

le plus. Quesnay occupe cependant une place d'honneur dans ses écrits, plus que nul autre économiste français. Malgré l'écart théorique qui les sépare, Walras ne cessa de s'y référer, voire de s'en réclamer, à une époque où le *Tableau* et ses commentaires étaient dédaignés par ses contemporains.

L'élément marquant de cette étude ne nous semble donc pas résider dans l'apport conceptuel de Quesnay, mais plutôt dans le statut que Walras lui a donné. Il a fait de lui le véritable fondateur de l'économie politique, le seul économiste français à avoir eu 'une économie politique pure originale'. La référence à Quesnay est intéressante en soi. Quesnay prend de manière récurrente le statut de modèle auquel se compare Walras. Quesnay est-il le fondateur de l'économie politique appliquée ? Walras sera celui de l'économie politique pure. Autrement dit, ses références à Quesnay et à la physiocratie, très évasives et peu rigoureuses, sont plus significatives sur son épistémologie et le rôle qu'il s'assigne dans l'évolution scientifique de l'économie que sur les objets auxquels s'adressent vraiment ces renvois. La leçon consacrée à Quesnay dans les *Eléments d'économie politique pure* n'était pas nécessaire à son raisonnement. Elle marque cependant clairement l'orientation épistémologique de son œuvre, et constitue un véritable revers pour les économistes français dans la tradition de Say.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLANQUI A. (1845), *Histoire de l'économie politique en Europe, depuis les anciens jusqu'à nos jours*, 2 vols., Guillaumin, Paris.
- BRIDEL P. et BARANZINI R. (ed.) (1996), *Le chêne et l'architecte. Un siècle de comptes rendus bibliographiques des Eléments d'économie politique pure de Léon Walras*, Librairie Droz, Genève-Paris.
- CIRILLO R. (1981), *The influence of Auguste Walras on Léon Walras*, "American Journal of Economics and Sociology", 40 (3), July, pp.309-316.
- COQUELIN C. and GUILLAUMIN (1854), *Dictionnaire d'économie politique*, 2 vols., Guillaumin & Hachette, Paris.
- DAIRE E. (ed.) (1846), *Physiocrates*, 2 vols., Guillaumin, Paris.
- DELMAS B. and Demals T. (1990), *Le 'Tableau économique' ombres et lumières*, "Revue d'économie politique", vol. 100, n°1, pp.83-108.
- DELMAS B. and Demals T. (1995), *Karl Marx et la physiocratie*, in Delmas et alii (1995), pp.149-173.
- DELMAS B., Demals T. and Steiner P. (ed.) (1995), *La diffusion internationale de la physiocratie (XVIIIe-XIXe)*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.
- DEMIER F. (1995), *'Néo-physiocratie' et première industrialisation française*, in Delmas et alii (1995), pp.231-248.
- DOCKES P., (1996), *La Société n'est pas un pique-nique. Léon Walras et l'économie sociale*, Economica, Paris.
- DOCKES P. et POTIER J.P., (2001), *Léon Walras. Vie et œuvre économique*, Economica, Paris.
- HECHT J. (1958), "La vie de François Quesnay", in Quesnay f. (1958), *François Quesnay & la physiocratie*, 2 vols., INED, Paris.
- INGRAO B. et ISRAEL G. (1990), *The Invisible Hand: Economic Equilibrium in the History of Science*, MIT Press, Cambridge (MA) & London.

- JAFFÉ W. (ed.) (1965), *Correspondence of Léon Walras and related papers*, 3 vols., North-Holland Publishing Company, Amsterdam.
- JAFFÉ W. (1969), *A.N.Isnard, progenitor of the walrasian general equilibrium model*, "History of Political Economy", vol.1, Spring, pp. 19-43.
- JAFFÉ W. (1983), *William Jaffé's essays on Walras*, edited by Donal Walker, Cambridge University Press, Cambridge.
- KLOTZ G. (1994), Achylle Nicholas Isnard, précurseur de Léon Walras?, in "Economies et Sociétés", n°20-21, 10-11, pp.29-52.
- KURZ H.D. & SALVADORI N. (2002), *One theory or two? Walras's critique of Ricardo*, "History of Political Economy", vol. 34, pp. 365-398.
- LAVERGNE DE L. (1970), *Les économistes français du dix-huitième siècle*, (1870), Slatkine, Genève.
- LONGCHAMP O. (2002), *L'introduction de l'impôt mobilier dans le canton de Vaud, 1860-1863*, Mémoire de licence, Université de Lausanne.
- LUTFALLA M. (1991), *Jean-Baptiste Say 1767-1832. Le Fondateur*, in Breton Y. et Lutfalla M. (1991), *L'Economie politique en France au XIXe siècle*, Economica, Paris.
- MEEK R. (1962), *The economics of physiocracy. Essays and translations*, George Allen & Unwin Ltd, London.
- ONCKEN A. (1896), *Letter from Switzerland*, "Economic Journal", vol.6, n°22, pp.308-314.
- POTIER J.P. (1994), *Classification des sciences et divisions de l'"économie politique et sociale" dans l'œuvre de Léon Walras: une tentative de reconstruction*, in "Economies et Sociétés", n°20-21, 10-11, pp.223-277.
- POTIER J.P. (1999), *L' 'Economie politique appliquée' walrassienne: Principe de la libre concurrence et intervention de l'Etat*, "Revue européenne des sciences sociales", tome XXXVII, n°116, pp.51-72.
- QUESNAY F. (1888), *Oeuvres économiques et philosophiques*, Joseph Baer & Jules Peelman, Frankfurt & Paris.
- QUESNAY F. (1958), *François Quesnay et la physiocratie*, 2 vols, INED, Paris.
- REBEYROL A. (1999), *La pensée économique de Léon Walras*, Dunod, Paris.
- SCHUMPETER J. (1954), *History of economic analysis*, George Allen & Unwin Ltd, London.
- SOLDAN C. (1876), *Etude critique du Tableau économique de Quesnay*, Ziegler & Cie, Genève.
- STEINER P. (1995), *Quels principes pour l'économie politique? Charles Ganihl, Germain Garnier, Jean-Baptiste Say et la critique de la physiocratie*, in Delmas et alii (1995), pp.209-230.
- VAN DAAL J. and JOLINK A. (1993), *The equilibrium economics of Léon Walras*, Routledge, London & New-York.
- VERDEIL F. (1861), *De l'industrie moderne*, Victor Masson, Paris.
- WALRAS A. (1997), *La vérité sociale*, Economica, Paris.
- WALRAS L. (1954), *Elements of pure economics or the theory of social wealth*, translated by W. Jaffé, R.D. Irwin, Homewood.
- WALRAS L. (1987), *Mélanges d'économie politique et sociale*, Economica, Paris.
- WALRAS L. (1990), *Etudes d'économie sociale*, Economica, Paris.
- WALRAS L. (1992), *Etudes d'économie politique et appliquée*, Economica, Paris.
- WALRAS L. (1993), *Théorie mathématique de la richesse sociale*, Economica, Paris.
- WALRAS L. (1996), *Cours*, Economica, Paris.
- WALRAS L. (2000), *Œuvres diverses*, Economica, Paris.
- WALRAS L. (2001), *L'économie politique et la justice*, Economica, Paris.

